



Communiqué, le 20 octobre 2021

## **CONCERNANT L'AUGMENTATION DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET MATIÈRES SÈCHES, LE SNBI DEMANDE UN EFFORT A TOUS LES ACTEURS**

Les 720 brasseurs indépendants et adhérents du SNBi portent depuis toujours l'étendard de la qualité de leurs bières, dans le souci d'une consommation responsable.

La qualité des bières produites par nos brasseries résulte de la qualité des matières premières qui les composent mais aussi des emballages et matières sèches qui les contiennent, le plus souvent produits dans nos territoires.

Depuis le début de la crise COVID-19, aux baisses de chiffre d'affaires liées aux confinements et à la fermeture des CHR, s'ajoute depuis la reprise un fort impact de l'augmentation des prix des matières premières.

Orges brassicoles et blé qui composent nos bières ont vu des récoltes faibles et une augmentation des prix de 30%. Le verre a subi la même augmentation de 30% entre juin 2020 et mars 2021 et cette hausse ne cesse pas à ce jour, avec une prévision de +50% pour 2021.

Le carton, comme le papier, connaît des hausses mensuelles permanentes, allant jusqu'à 52% d'un mois sur l'autre. L'inox dont nos cuves et matériels sont constitués connaît la même hausse, avec une prévision de +50% supplémentaires à partir de janvier 2022, ce qui limite nos capacités de développement.

Les pénuries de ces différents éléments ne sont même pas évoquées, avec des retards de livraisons qui nous ont fortement pénalisés cet été, en pleine reprise d'activité.

L'impact est important car la matière première est la plus grosse part du prix de revient, donc si nous subissons 30 % de hausse sur la matière première, nous avons inévitablement une répercussion importante. **L'impact dépasse largement les 10 % sur le prix final.**

Les brasseurs rognent largement sur leurs marges pour compenser ces hausses jamais vues ; mais afin que le consommateur final ne soit pas impacté défavorablement, tous les acteurs de la chaîne de valeur doivent prendre leur part et **nous demandons à nos distributeurs, grossistes et centrales d'achat des grandes surfaces, de bien vouloir intégrer ces considérations dans le cadre de nos négociations commerciales.**

L'avenir de nos brasseries indépendantes est et restera intimement lié à la qualité de nos matières premières, essentiellement françaises.

Jean-François DROUIN  
Président du SNBi

*Le Syndicat National de Brasseurs Indépendants a pour mission de fédérer, représenter, aider et défendre l'ensemble des brasseries artisanales et indépendantes françaises. Le SNBi est la seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes. Créé en juin 2016, il compte, à ce jour, plus de 700 adhérents*